

# GO FORMATION

## NEWSLETTER

N° 6/2019 25 juin 2019

ACTUALITÉ 1

1. Quel futur pour l'emploi ?  
Les prévisions de Frey et Osborne sont-elles crédibles ou contestables ?

AGENDA 3

Formations universitaires et formations spécialisées

Séminaires

## 1. QUEL FUTUR POUR L'EMPLOI ? LES PRÉVISIONS DE FREY ET OSBORNE SONT-ELLES CRÉDIBLES OU CONTESTABLES ?

Conférence animée par Jacques Liouville, professeur de Sciences de Gestion à l'Université de Strasbourg.

Le 11 juin 2019, la Chambre des salariés a organisé une conférence sur le futur de l'emploi à l'ère de la digitalisation.

Monsieur Jean-Claude Reding, Vice-président de la Chambre des salariés a évoqué les défis et les opportunités de l'automatisation et de la robotisation pour les salariés ainsi que la nécessité de développer leur « capital formation ».

La conférence a été l'occasion pour le Professeur Jacques Liouville de présenter sa revue critique de l'étude réalisée par Carl B. Frey et Michael Osborne en 2013 relative aux perspectives d'évolution des emplois à l'horizon 2030, qui a produit l'effet d'une bombe. Cette étude annonçait la disparition probable de 47 % des emplois aux USA et par extension, cette statistique a été assimilée à un standard susceptible de s'appliquer également au reste du monde. Six ans plus tard, soit au tiers de la période de référence - horizon 2030 - le trend catastrophique prévu est loin de se dessiner. Il semble donc légitime de s'interroger sur le fait de savoir si le trend anticipé par les deux auteurs est simplement « retardé », ou si au contraire la gigantesque menace annoncée n'était pas en fait une simple « fiction » ?



M. Jacques LIOUVILLE, Professeur de Sciences de Gestion à l'Université de Strasbourg et M. Jean-Claude REDING, Vice-président de la Chambre des salariés

En médiatisant à outrance des résultats hallucinants, mais très critiquables, Frey et Osborne n'ont pas respecté l'éthique dont chaque scientifique devrait faire preuve. La conférence a permis de mettre en évidence que tous les résultats faisant l'objet d'un fort retentissement médiatique ne sont pas nécessairement dignes de confiance sur le plan scientifique, ce qui conduira à préciser les conditions devant au minimum être respectées pour que celle-ci puisse être accordée.

Pour accéder au discours de M. Jean-Claude Reding, Vice-président de la Chambre des salariés

cliquez [ICI](#)

# ACTUALITÉ



M. Jacques LIOUVILLE,  
Professeur de Sciences de Gestion  
à l'Université de Strasbourg

Dans le cas du Luxembourg, les indicateurs disponibles conduisent à un verdict plutôt encourageant, sachant que le solde entre la disparition et la création d'emplois du fait de la digitalisation de l'économie semble être proche de l'équilibre. Une question qui demeure néanmoins en suspens est celle de la sécurisation des parcours professionnels des personnes dont les emplois sont menacés. La solution peut résider dans des actions très ciblées de formation continue. Dans ce cadre, le Professeur Liouville propose des mesures afin de contribuer à la maîtrise des risques de précarisation du travail engendrés par le développement de la numérisation de l'économie :

1. Il apparaît indispensable que l'enseignement tant au niveau primaire, que secondaire et universitaire accorde davantage d'importance que ce n'est le cas actuellement au développement des «compétences digitales» (cf. OCDE, 2018).
2. Le «Life Long Learning» ne devrait plus être une option, mais être un droit avec un accent mis sur la possibilité de faire évoluer les métiers traditionnels par l'intermédiaire des compétences digitales. Le temps épargné par la mise en œuvre de l'intelligence artificielle pouvant être mis en œuvre pour améliorer la qualité des prestations apportées aux clients internes et externes, à l'exemple de ce qui s'est produit au niveau des postes de secrétariat lors de l'apparition des premiers systèmes de traitement de texte. En effet, à l'origine cette innovation faisait craindre la disparition des emplois de secrétariat. Aujourd'hui, ces emplois sont plus nombreux que par le passé, ce qui peut s'expliquer par le fait que les secrétaires sont devenues plus qualifiées (les secrétaires, qui étaient historiquement de simples exécutantes, sont devenues des «assistantes») et apportent ainsi plus de valeur aux personnes ayant besoin d'un soutien sur le plan des activités administratives.  
  
En ce qui concerne l'acquisition des compétences digitales par les personnes exerçant une activité professionnelle il peut être avantageux que celle-ci soit «duale», c'est-à-dire que ces compétences puissent être acquises non seulement «on the job», mais également dans des formations externes qui sont susceptibles de faire découvrir de «nouvelles approches» aux salariés, pouvant postérieurement à la formation être mises en œuvre au profit des employeurs. En effet, comme cela a été observé au préalable dans le cas de l'Allemagne (cf. Pfeiffer, 2018), il semble indiscutable que la logique de formation «duale» soit à considérer comme un facteur de compétitivité des entreprises.
3. Les partenaires sociaux doivent également être impliqués à part entière pour faire évoluer régulièrement les principes d'organisation du travail afin de tirer profit des opportunités émergentes. C'est ainsi qu'il faut encourager les entreprises et autres organisations à mettre en place des «comités d'emplois». Ceux-ci doivent avoir vocation à être réunis à fréquence régulière, afin de réfléchir de manière quasi-permanente aux mesures à implanter pour éviter l'obsolescence des pratiques professionnelles, à l'exemple de la réunion hebdomadaire des «cercles de qualité» dans les grandes entreprises japonaises, dans la perspective d'une «amélioration continue» non seulement de la production, mais également des qualifications de la main d'œuvre.
4. Un autre domaine à mobiliser est celui de la politique fiscale. On peut imaginer la prise de mesures en faveur des entreprises qui investissent pour développer les compétences digitales du personnel, par exemple, la défiscalisation (exemption de charges sociales par exemple) des heures de travail consacrées à la formation continue, où le versement de primes lorsque les entreprises accomplissent des efforts «exceptionnels» pour former leur personnel en matière numérique.

Extrait de l'analyse complète faite par le Professeur Jacques Liouville.

Pour accéder au texte dans son intégralité

cliquez [ICI](#)

Rejoignez-nous

pour rester informé sur les activités de la CSL !



# AGENDA

## FORMATIONS

### Formations universitaires

- **Master Management des Organisations du Secteur Sanitaire et Social** 18 octobre 2019  
partenaire : Université de Lorraine/IAE Metz

---

- **Master Banque, Finance, Assurance, parcours Fonds et Gestion Privée** octobre 2019  
partenaire : Université Paris Nanterre

---

- **Bachelor Informatique** octobre 2019  
partenaire : Université de Luxembourg

---

- **Licence de Gestion** octobre 2019  
partenaire : Université de Lorraine/IAE Nancy

---

- **Master Marketing et Communication** 8 novembre 2019  
partenaire : Université Panthéon-Assas, Paris II

---

- **Master Management de Projets Logistiques et Master Achat International (2 masters - 1 formation)** automne 2019  
partenaires : Université Panthéon-Assas, Paris II et Université de Strasbourg

---

- **Master Commerce Électronique** hiver 2019/2020  
partenaire : Université de Strasbourg

### Formations spécialisées

- **Certificat en Contrôle Interne (CICS)** 2 octobre 2019  
partenaire : ICHEC-Entreprises

---

- **Diplôme d'Accès aux Études Universitaires – option littéraire (DAEU-A)** octobre 2019  
partenaire : Université de Lorraine

POUR LA LISTE COMPLÈTE DES FORMATIONS CLIQUEZ [ICI](#)

# AGENDA

## SÉMINAIRES

### 1 - Finances, Fiscalité et Comptabilité

S1206		Analyse des principales divergences entre les Lux GAAP et les IFRS	1 juillet 2019
S1204		Advanced Lux GAAP : complex accounting treatments and financial reporting disclosures	28th June 2019
S1242		MiFID II - Module 2: Portfolio management and financial instruments	18th & 19th June 2019
S1234		Création et restructuration de sociétés : fusion, scission et opérations assimilées	21 juin 2019
S1087		Comprendre la bourse et l'économie actuelle	25 & 26 juin 2019
S1195		Actualités en droit comptable, en droit des sociétés et en droit fiscal	26 juin 2019
S1204		Advanced Lux GAAP: complex accounting treatments and financial reporting disclosures	28th June 2019

### 2 - Développement personnel et professionnel

S2256		Der professionelle Kundenempfang	4. Juli 2019
S2285		Osez découvrir le potentiel de vos ressources intérieures : confiance, estime de soi, découvrez le pouvoir de votre cerveau au service de votre bien-être	3 juillet 2019
S2270		Le pouvoir du mental, force, énergie, réussite et bonheur	8 juillet 2019

### 3 - Qualité, Sécurité, Bien-être et Santé au Travail

S3073		Le burnout ou bien lorsque le stress devient chronique !	28 juin 2019
-------	-------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------	--------------

### 5 - Management et Leadership

S5273		Führen durch situatives Leadership	8. Juli 2019
-------	-------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------	--------------

### 6 - Technologies de l'Information et de la Communication

S6158		Photoshop introduction	8 & 9 juillet 2019
-------	-------------------------------------------------------------------------------------	------------------------	--------------------

POUR LA LISTE COMPLÈTE DES SÉMINAIRES CLIQUEZ [ICI](#)



## LUXEMBOURG LIFELONG LEARNING CENTER

La formation continue de la Chambre des salariés



# Les prochaines formations universitaires en formation continue

## MASTER BANQUE, FINANCE, ASSURANCE, PARCOURS FONDS ET GESTION PRIVÉE

avec FIBASS.com de l'Université Paris Nanterre



### OBJECTIF

- › acquérir les compétences nécessaires aux fonctions de cadre dans les métiers de la banque, de l'industrie des fonds et de l'assurance et plus généralement dans le secteur des professions financières.

### PUBLIC CIBLE

- › titulaires d'un diplôme de niveau Bac+4 ;
- › possibilité d'une validation des acquis de l'expérience professionnelle.

Délai de préinscription :  
13 septembre 2019

## LICENCE DE GESTION

avec l'ISAM-IAE de l'Université de Lorraine



### OBJECTIFS

- › former des généralistes de la gestion rapidement opérationnels et aptes à accéder à des postes à responsabilités ;
- › acquérir une solide culture dans l'ensemble des disciplines de la gestion (finance, comptabilité, ressources humaines, marketing, systèmes d'information et autres).

### PUBLIC CIBLE

- › titulaire d'un diplôme universitaire BAC+2 (DEUG, DUT, BTS ou équivalent) dans le domaine de la gestion et de l'économie ;
- › possibilité d'une validation des acquis de l'expérience professionnelle.

Délai de préinscription :  
13 septembre 2019

## BACHELOR EN INFORMATIQUE

avec l'Université du Luxembourg



### OBJECTIFS

- › fournir aux étudiants des compétences pointues dans certaines spécialités de l'informatique (programmation, web, base de données, et autres) ;
- › donner la capacité aux étudiants de réaliser plus facilement de nouveaux apprentissages après la formation.

### PUBLIC CIBLE

- › titulaire d'un Bac+2 (DUT, BTS ou équivalent) dans le domaine informatique ;
- › possibilité d'une validation des acquis de l'expérience professionnelle.

Délai d'inscription :  
1<sup>er</sup> septembre 2019

**DÉBUT DES FORMATIONS EN AUTOMNE 2019. DURÉE DES FORMATIONS : 2 ANNÉES ACADÉMIQUES.**



2-4, rue Pierre Hentges  
L-1726 Luxembourg  
T +352 27 494 600  
F +352 27 494 650  
formation@LLLC.lu